

NOS PRINCIPES

GVS intègre pleinement la responsabilité sociétale dans sa stratégie globale d'entreprise et a défini ses valeurs et engagements en matière d'éthique, de droit social & droit de l'homme et d'environnement dans un code de conduite. Cette politique vise à intégrer ces critères dans le processus d'achat de l'entreprise et vise à promouvoir des pratiques d'achats responsables.

La politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs des services achats. Les collaborateurs s'engagent alors à agir de manière responsable, éthique et intégrée vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants de l'entreprise tout en favorisant des produits et services de qualité qui répondent aux exigences de nos clients.

Les principes et engagements de GVS se déclinent vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. La politique d'achats responsables de GVS intègre également la Charte RSE à l'intention des fournisseurs.

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer des relations commerciales éthiques et durables avec nos fournisseurs.
- Assurer la transparence et la traçabilité de nos achats.
- Promouvoir l'achat de produits et de services responsables de l'environnement, de l'éthique et des droits sociaux.
- Réduire l'empreinte carbone liée à nos achats en choisissant des solutions durables.

NOS OBJECTIFS

Afin de respecter ses engagements d'achats responsables, GVS s'est fixé les objectifs suivants :

- **Formation des acheteurs :** D'ici 2025, 100% des acheteurs au sein de GVS seront sensibilisés et formés aux achats responsables.
- **Engagement des fournisseurs :** D'ici fin 2025, GVS vise à ce que 100 % des fournisseurs de vins et matières sèches signent la charte RSE mise en place afin de s'assurer que ces derniers partagent les valeurs de GVS en termes de droit social & droit de l'Homme, d'éthique et d'environnement.
- **Fournisseurs locaux :** GVS s'engage à ajouter un critère géographique dans le suivi de ses fournisseurs de matières sèches d'ici 2026 et de prendre en compte ce nouveau critère dans l'évaluation des fournisseurs. Le but étant de choisir un fournisseur de proximité à service et prix équivalent. Cette mesure vise à réduire l'empreinte carbone liée au transport et permet de soutenir l'économie locale.

GVS s'engage alors à définir un objectif d'ici 2026 afin d'augmenter le nombre de fournisseurs situés à moins de 1000 km de notre site lorsque cela est possible et économiquement viable.

- **Vin français :** GVS n'achète que des vins issus des productions françaises. De part cet engagement, GVS soutient l'agriculture locale et garanti la traçabilité et la qualité de ses produits.



- **Optimisation du transport de vin en vrac :** GVS s'assure d'optimiser le transport du vin en citerne en faisant livrer des citernes de plus grandes capacités et pleines. Cela permet de réduire le nombre de trajets nécessaires pour les livraisons et donc de réduire les émissions de CO2 liés aux achats de vin.
- **Diminution des émissions du Scope 3 :** GVS calcule son bilan carbone selon le GHG Protocol et s'inscrit dans la démarche de la SBTi. Des objectifs chiffrés de réduction des émissions issues du Scope 3 d'ici 2034 ont été soumis à la SBTi et seront publiés dans le rapport annuel RSE.
- **Optimisation des emballages :** GVS travaille avec ses partenaires et fournisseurs afin de proposer des solutions et formats plus écologiques concernant les thèmes suivants :
 - Taux de recyclage : Viser un taux de recyclage plus élevé des bouteilles utilisées.
 - Poids moyen des bouteilles : Mise en place d'un indicateur sur le poids moyen des bouteilles mise en œuvre afin de réduire la quantité de verre utilisé.
 - Optimisation du format : proposition de formats différents afin d'optimiser la consommation de verre et le transport des produits finis.
 - Taux d'encrage des emballages personnalisés (habillage, carton)

Afin de d'assurer le suivi et la validation des objectifs de cette politique, plusieurs moyens ont été mis en place comme l'évaluation annuelle des fournisseurs, le suivi d'indicateurs clés de performance et l'établissement d'un rapport annuel RSE.

Cette politique d'achats responsables sera revue tous les ans par l'équipe RSE et Achats afin de l'adapter aux évolutions législatives et réglementaires mais aussi et aux évolutions en matière de RSE.